

Protocole de validation du cours

CDP - Certificat de Designer en Permaculture (module international de 72 heures), lu et révisé par Robin Clayfield (Earthcare education- Crystal Waters, Australia)

Note sur l'emploi exclusif du masculin

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

Prémisses

Ce protocole est le résultat du travail de l'Ellipse (comité de direction) suite aux réflexions et aux propositions internationales (Convergences de permaculture) concernant le module de 72 heures ainsi qu'à sa propre réflexion interne concernant la certification, la formation et la qualification des formateurs.

Bien que les Statuts stipulent que la Swiss Permaculture Academy prend en charge la formation après le cours Certificat de Designer en Permaculture (CDP) - module international de 72 heures, l'Ellipse juge approprié de définir des critères de qualité qui permettent de valider les Certificats de Designer en Permaculture de la part de la Swiss Permaculture Academy.

Le principe socratique utilisé à présent est le suivant:

Good enough for now and safe to try

- Assez bon pour l'instant
- Assez sûr pour l'essayer

Validation du CDP de la part de la Swiss Permaculture Academy

Les lignes directrices pour la validation d'un Certificat de Designer en Permaculture (CDP) - module international de 72h - de la part de la Swiss Permaculture Academy sont définies par les points suivants:

- Curriculum: théorie et pratique
- Équipe de formateurs
 - Expérience directe
 - Tuteur de cours
 - Formateur
 - Parcours de formation des formateurs
- Site
- Feedback
 - Élèves
 - Formateurs
 - Hôtes
 - Tuteur
 - Gestion des feedbacks

Pour que le CDP soit validé par la Swiss Permaculture Academy, le tuteur du cours garantit que les critères susmentionnés soient respectés, en compilant la "Demande de Validation du CDP 72h" et l'"Attestation de formateur reconnu", disponibles sur le site de la Swiss Permaculture Academy.

Les documents susmentionnés sont à renvoyer au Secrétariat, qui vérifiera les informations et enverra un logo de validation à utiliser exclusivement pour le CDP concerné.

A chaque cours validé est demandé de verser un montant de 15 francs par participant à la Swiss Permaculture Academy afin de soutenir le processus et les fonctions nécessaires. Le tuteur du cours est responsable de récolter les participations et de le verser à la Swiss Permaculture Academy.

Étapes formelles

CURRICULUM

Théorie

Le programme du module international de 72 heures (CDP) est basé sur le texte “Permaculture, A Designer’s Manual” de Bill Mollison et Reny Mia Slay (1988, Tagari Publications) plus spécifiquement sur les sujets développés dans le livre, opportunément intégrés et actualisés.

En annexe, la liste des sujets à traiter dans un CDP.

Une deuxième référence est le livre “Introduction à la Permaculture” de Bill Mollison (1991, Editeur Passerelle Eco) ainsi que le livre “ Permaculture : Principes et pistes d’action pour un mode de vie soutenable” de David Holmgren- (2017,[2002], Rue de l’echiquier)

Compte tenant que les éthiques restent toujours inchangés et que les principes et les attitudes se sont développés et ont évolué au fil des ans avec différents enseignants mettant en évidence différentes variations, il est accepté d’adapter le cours au contexte - en lien avec le site, le climat et la réalité sociale, politique et culturelle dans laquelle le cours est donné- en admettant une variation du 25% du curriculum standard du cours.

Dans la variation du 25% sont admises les interventions d’experts ayant des compétences utiles au niveau local, même sans formation formelle en permaculture.

Dans un CDP, la manière dont le cours est organisé et enseigné est aussi importante que le contenu. C’est souhaitable que les trois éthiques (soin à l’humain, soin à la terre, partage équitable) soient respectées par l’ensemble des personnes concernées (organisateur, formateurs, étudiants).

La durée minimale d’un CDP est de 12 jours; le cours peut être dispensé en résidentiel ou en modules (sur plusieurs week-ends).

Pratique

L’expérience pratique est incluse dans un CDP sous forme d’activités manuelles et/ou d’exercices pratiques de design (au moins le 25 % du programme).

ÉQUIPE DE FORMATEURS

L’équipe des formateurs d’un CDP, module international de 72 heures, est formé par:

- A. au moins un tuteur de cours (personne responsable des contenus et de l’organisation générale du CDP);
- B. au moins un autre formateur,
- C. éventuels experts ayant des compétences utiles au niveau local, même sans formation formelle en permaculture,
- D. éventuels étudiants en Parcours d’Apprentissage Actif, coachés par un formateur.

Expérience directe

En permaculture, l'objectif est de passer de la parole aux actes. Pour cette raison un formateur se doit de transmettre les sujets dont il a de la pratique et de l'expérience directe.

Il est recommandé de toujours contextualiser les informations données et de montrer des exemples pertinents et locaux. Dans le cas où un enseignant parle de l'expérience d'autrui, c'est une bonne pratique de citer les sources et de souligner son manque d'expérience directe.

A. Tuteur du cours

Le tuteur du cours doit remplir les conditions suivantes:

- être un formateur.

Le tuteur a les fonctions suivantes:

1. choix de l'équipe de formateurs;
2. rédaction d'un programme en accord avec le curriculum standard (Voir « **CURRICULUM** »),
3. assurer l'application des principes éthiques de la permaculture pendant le cours,
4. organiser la continuité des contenus des cours enseignés,
5. veiller à ce que les didactiques employées puissent s'adapter afin de répondre, dans la mesure du possible, aux besoins pédagogiques exprimés dans les feedbacks journaliers,
6. être disponible à assister un formateur, en assurant une présence physique,
7. échanger sur les pratiques à travers les feedbacks concernant les spécificités exprimées dans les 25% du curriculum alternatif. Cet échange de pratique nous aidera dans l'élaboration des contenus destinés aux journées de formation de formateurs ainsi que pour donner de la visibilité aux différentes spécialisations des CDP offerts.

Dans le cas où le tuteur de cours ne soit pas présent, il a la responsabilité de nommer et de se coordonner avec un facilitateur local qui aura les responsabilités suivantes:

- être présent pendant toute la durée du cours ;
- s'occuper de l'accueil des formateurs,
- connaître la structure d'accueil du cours,
- faire le lien entre les étudiants, les enseignants et le tuteur,
- présenter au groupe d'élèves chaque nouvel enseignant au début de son intervention,
- recueillir et transmettre les feedbacks au tuteur.

B. Formateur

Un formateur doit remplir les conditions suivantes:

- A. avoir obtenu un "Certificat de Designer en Permaculture" ;
- B. avoir obtenu le "Diplôme de Designer en Permaculture Appliquée" ;
- C. avoir suivi un Teacher's Training (cours de formation de formateurs) ou un parcours de formation de formateurs interne à la Swiss Permaculture Academy ;
- D. accepter les critères du "Protocole de validation des CDP".

Il serait souhaitable qu'il participe à une commission d'accréditation une fois chaque deux ans.

Parcours de formation des formateurs

Les formateurs qui ne satisfont pas le point C. disposent de cinq ans depuis leur inscription à l'Académie Suisse de Permaculture pour se mettre à jour, soit en participant à un cours de formation de formateurs, soit en étant assistant à deux CDP de 72 heures dans leur totalité (dont un CDP, même avant son diplôme).

Dans la mesure du possible et pour varier l'expérience, les deux CDP devraient être réalisés par une équipe de formateurs différents. L'assistant aura les rôles suivants:

- assister les formateurs,
- participer au design des modules,
- aider le tuteur de cours dans la gestion des feedbacks,
- dispenser une partie de la formation dans les espaces convenus avec le tuteur du cours;

Sont également acceptés autres cours ou rencontres d'auto-formation avec la fonction de donner des outils pédagogiques et didactiques aux formateurs en permaculture.

SITE

Le site qui accueille le CDP devrait avoir des exemples de permaculture sur place. Si ce n'est pas le cas, il doit pouvoir accueillir des applications pratiques de la permaculture faites par les étudiants du CDP, afin de remercier le site pour avoir accueilli le cours.

Il est recommandé de montrer aux participants différents projets et contextes de permaculture.

FEEDBACK

Le feedback est un outil fondamental qui fonctionne avec responsabilité de la part de celui qui le reçoit ainsi que de son auteur. Sa fonction principale est de faire des suggestions sur la façon dont le cours peut être amélioré. Pour cette raison, le feedback se veut constructif (exemple : Qu'avez-vous apprécié le plus? Avez-vous des suggestions pour les cours à venir ? Qu'est-ce que vous auriez voulu de différent?).

Il est recommandé d'utiliser l'outil du feedback dans les moments clés du cours, concernant :

- la facilitation et la pédagogie;
- la cohérence pédagogique des contenus;
- l'organisation générale du cours.

Feedback des étudiants

Il est proposé de demander aux étudiants:

- un feedback pour chaque formateur du CDP, qui sera ensuite transmis au tuteur du cours et qui pourra éventuellement en tenir compte;
- un feedback final, demandé à la fin du cours et récolté par le tuteur du cours.

Feedback des formateurs

Il est proposé de demander aux formateurs:

- un feedback final à la fin de son intervention, à rendre au tuteur du cours par le biais du formulaire standard disponible sur le site de la Swiss Permaculture Academy.

Feedback des hôtes

Il serait souhaitable que toutes les personnes impliquées dans l'accueil et l'organisation du CDP puissent donner leurs feedbacks et faire des propositions d'améliorations pour les futurs cours.

Feedback du tuteur

Les feedbacks seront traités par le tuteur du cours, qui les utilisera pour rédiger un feedback final du CDP, qui sera anonymisé puis transmis au Secrétariat, en utilisant un formulaire standard en format électronique, disponible sur le site de l'Académie.

Gestion interne des feedbacks de la part de la Swiss Permaculture Academy

Les questions du formulaire se doivent d'être les mêmes pour tous les CDP, afin de pouvoir être gérés et traités de manière équitable.

Les informations récoltées ne seront pas transmises à des tiers et serviront comme base de travail lors de groupes d'échanges de pratiques entre formateurs. Ainsi les formateurs pourraient mener un travail réflexif sur des cas concrets.

En outre, cela permettrait à la Swiss Permaculture Academy de connaître les tendances en matière de besoins et attentes du public.

Annexe 1

Liste des sujets à traiter pendant un CDP validé

1. Context

- 1.1 La Directive Première de la Permaculture : "La seule décision éthique est de prendre la responsabilité de notre propre existence et de celle de nos enfants". - Bill Mollison
- 1.2 Qu'est-ce que la permaculture ? Brève histoire de la permaculture
- 1.3 La permaculture en tant qu'approche à la conception de systèmes (et pas seulement de systèmes cultivés).

2. Ethiques

- 2.1 Soins à la Terre
- 2.2 Soins aux personnes
- 2.3 Actions équitables (initialement "fixer des limites à la population et à la consommation")
- 2.4 Spirit Care (4e éthique facultative, invoquée en Australie en 2009 lors de la convergence australasienne de permaculture)

De nombreux enseignants explorent les différentes interprétations de l'éthique et la manière dont elles sont appliquées dans la pratique.

3. Principes

Les principes ci-dessous sont tels qu'ils figurent dans le Designers' Manual de Bill Mollison. D'autres formulations sont acceptables.

3.1 Principes d'attitude

Travailler avec la nature, et non contre elle; Le problème est la solution; Apporter le moins de changements possible pour obtenir le plus grand effet possible; Le rendement d'un système est théoriquement illimité; Partez de votre porte arrière et travaillez vers l'extérieur; Tout jardine (ou modifie son environnement); Coopération plutôt que compétition; Niche, Trouver ce qui n'est pas illégal et le faire.

3.2 Principes écologiques

Cycles de l'énergie et des nutriments; Succession; Bordures; Microclimat; Chaque élément remplit de multiples fonctions; Chaque fonction est soutenue par de multiples éléments

Dans la session de principes le formateur doit mentionner qu'il existe des contributions d'autres sources, par exemple :

David Holmgren - Très substantielle, car la permaculture a commencé comme sa thèse. Bien plus qu'une contribution, son livre a développé et élargi la réflexion au-delà de l'œuvre originale.

Rosemary Morrow.

Robin Clayfield and Skye - Leur Permaculture Principles Card Game, développé en 1992 et présenté comme un jeu d'enseignement, une compilation des principes de Mollison/Holmgren et de leur compréhension par les premiers enseignants. En plus de ce qui est écrit ci-dessus, ils comprennent - Patterns, Diversité, Zones, Secteurs, Ressources Biologiques, Planifier en élévation, and Collocation Relative, ce qui fait un total de 12 principes. Robin Clayfield montre comment les principes originaux sont transposés dans ceux de Holmgren et ajoute des exemples de permaculture sociale et de soins spirituels comme quatrième éthique optionnelle (l'un des développements les plus récents). On peut également se référer au GAIACRAFT- PERMACULTURE PRINCIPLES DESIGN DECK, jeu des principes de conception.

4. Design

- 4.1 Cadre du processus: par exemple SADIM / OBREDIM / autres
- 4.2 Compétences, Outils et méthodes: observation; entretien avec les clients; enquêtes; cartes et cartographie; outils clés de planification (zones, secteurs, emplacement relatif, analyse des entrées/sorties)

De nombreux enseignants incluent: A-frame; Bunyip; Plantes, animaux, structures, outils/technologies, événements (PASTE); Élévation; Pente/aspect; Plus, Moins, Intéressant (PMI) comme outil d'évaluation; Conservation et hiérarchie d'intervention; Échelle de permanence de Yeoman; Méthode d'exclusion de McHarg; Facteurs limitants et hiérarchie d'utilisation des ressources; Assemblage aléatoire; Superposition de données; Prise de décision collaborative; Journaux phénologiques/biotemps; Conception sauvage

- 4.3 Pratique de conception: Une série d'occasions de développer et de pratiquer les compétences en matière de conception; l'exercice de conception final (il peut s'agir d'un exercice individuel et/ou de groupe); le travail en groupe/les compétences en matière du processus (planification et répartition des tâches et du temps; prise de décision en groupe; communication et résolution des conflits; utilisation des principes et de l'éthique de la permaculture en groupe)
- 4.4 Présentation du travail de conception: Partager et évaluer le travail de conception; Comment présenter - compétences de présentation, trucs et astuces; Comment donner et recevoir un feedback

5. Thèmes

5.1 Sol

Réseau alimentaire du sol: macro- et micro-organismes; labourage: avantages et inconvénients; compostage; paillage; échantillonnage et analyse du sol: types, textures, pH; facteurs de fertilité; érosion; associations mycorhiziennes.

5.2 L'eau

Récupération des eaux de pluie; rétention dans le paysage (par exemple rigoles (swales), courbes de niveau, etc.); utilisation de l'eau à domicile et économie d'eau domestique; aquaculture.

5.3 Plantes/arbres

Transactions énergétiques des arbres; Haies et Brise-vent; zone riparienne tampon; Gestion des prairies; Gestion holistique; Plantes indicatrices; Gestion durable des forêts; Guildes.

5.4 La production alimentaire

Jardin potager et jardin productif; animaux de ferme de grande et de petite taille; jardinage forestier; agroforesterie; vergers; légumes vivaces.

5.5 Environnement bâti

Bâtiments et habitation; Permaculture urbaine; Transport; Énergie renouvelable domestique; Planification efficace de l'énergie dans le contexte urbain (zones, secteurs, élévation, etc.).

5.6 Systèmes/contextes sociaux

Zone 00: résilience personnelle; Communauté (modèle des 4 générations, villes en transition, etc.) et éco-villages; Santé et bien-être; Finance, économie, LET et systèmes commerciaux, micro-finance; Régime foncier & gouvernance communautaire et prise de décision; Culture et éducation; Compétences en communication.

6. Prochaines étapes et informations complémentaires

- 6.1 Introduction à la Swiss Permaculture Academy et pourquoi/comment devenir membre.
- 6.2 Diplôme de Designer en Permaculture Appliquée
- 6.3 IPC (International Permaculture Convergences) tous les deux ans
- 6.4 Convergences européennes -
- 6.5 Cours avancés de permaculture, cours de permaculture sociale, etc. en Europe et en Suisse

De nombreux enseignants incluent: Établir des liens avec des groupes locaux; approfondir les objectifs d'apprentissage; identifier des alliés; créer des guildes d'apprentissage actif/groupes de soutien par les pairs.